

SPECIMEN

ÉDITIONS LA BAULE
44501 La Baule Cedex

Protection de la nature

Réglementation — Infractions

- PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE.
- CHASSE.
- PÊCHE EN EAU DOUCE.
- ESPACES NATURELS.

par M. LAMOTTE
et G. MEUNIER

F7263

Ouvrage tenu à jour par
«L'INFORMATEUR DES ÉDITIONS LA BAULE»

259 av. Nat. de Lattre de Tassigny
B.P. 33 44501 La Baule Cedex

SOMMAIRE**LIVRE II. — Protection de la nature****Protection de la nature****TITRE I^{er}. — Protection de la faune et de la flore****CHAPITRE I^{er}. — Préservation du patrimoine biologique**

Section 1. — Mesures de protection

Section 2. — Autorisation de capture d'espèces protégées

Section 3. — Protection des biotopes

Section 4. — Réglementation particulière aux produits antiparasitaires et assimilés

Section 5. — Prises de vue ou de son

CHAPITRE II. — Activités soumises à autorisation

Section 1. — Régime général d'autorisation

Section 2. — Régime propre à la capture, au ramassage et à la cession de certaines espèces

CHAPITRE III. — Établissements détenant des animaux d'espèces non domestiques

Section 1. — Établissements soumis à autorisation d'ouverture

Section 2. — Établissements soumis au contrôle de l'autorité administrative

Section 3. — Sanctions administratives

CHAPITRE IV. — Dispositions diverses relatives à la conservation de la flore.

Section 1. — Conservatoires botaniques nationaux

CHAPITRE V. — Dispositions pénales.

Section 1. — Peines

Section 2. — Constations

LIVRE II. — Protection de la nature

TITRE II. — La chasse.

CHAPITRE I^{er}. — Organisation de la chasse.

Section 1. — Conseil national de la chasse et de la faune sauvage

Section 2. — Office national de la chasse

Section 3. — Régions cynégétiques

Section 4. — Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage

Section 5. — Fédération des chasseurs

Section 6. — Dispositions diverses

CHAPITRE II. — Territoire de chasse

Section 1. — Associations communales et intercommunales de chasse agréées

Section 2. — Réserves de chasse

Section 3. — Chasse maritime

Section 4. — Exploitation de la chasse sur le domaine de l'État

CHAPITRE III. — Permis de chasser

Section 1. — Examen pour la délivrance du permis de chasser

Section 2. — Délivrance, visa et validation du permis de chasser

Section 3. — Redevances cynégétiques

CHAPITRE IV. — Exercice de la chasse.

Section 1. — Protection du gibier

Section 2. — Temps de chasse

Section 3. — Modes et moyens de chasse

Section 4. — Commercialisation et transport du gibier

Section 5. — Dispositions spéciales à la chasse maritime

CHAPITRE V. — Plan de chasse

CHAPITRE VI. — Indemnisation des dégâts de gibier.

Section 1. — Indemnisation par l'Office national de la chasse des dégâts causés par les sangliers et les grands gibiers

Section 2. — Dispositions relatives à l'indemnisation judiciaire des dégâts causés aux récoltes

LIVRE II. — Protection de la nature

CHAPITRE VII. — Destruction des animaux nuisibles et louveterie.

Section 1. — Mesures administratives

Section 2. — Droits des particuliers

CHAPITRE VIII. — Dispositions pénales.

Section 1. — Peines.

— Territoire

— Permis de chasser

— Protection du gibier

— Temps de chasse

— Modes et moyens

— Transport et commercialisation du gibier

— Plan de chasse

— Destruction des animaux nuisibles

Section 2. — Circonstances aggravantes et récidive

Section 3. — Peines accessoires.

— Confiscation

— Frais de visa et validation du permis de chasser

— Retrait et suspension du permis de chasser

— Suspension du permis de conduire

Section 4. — Constatation et poursuites.

— Constatation des infractions

— Recherche des infractions

— Poursuites

— Règles d'application des peines

CHAPITRE IX. — Dispositions particulières aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ...

LIVRE II. — Protection de la nature

TITRE III. — La pêche.
PÊCHE EN EAU DOUCE ET GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES

CHAPITRE I^{er}. — Champ d'application.

Section 1. — Dispositions générales

Section 2. — Piscicultures

CHAPITRE II. — Préservation des milieux aquatiques et protection du patrimoine piscicole.

Section 1. — Obligations générales

Section 2. — Protection de la faune piscicole et de son habitat

Section 3. — Obligations relatives aux ouvrages

Section 4. — Contrôle des peuplements

CHAPITRE III. — Gestion des milieux aquatiques et des ressources piscicoles.

Section 1. — Orientation de bassin

Section 2. — Schéma départemental de vocation piscicole

Section 3. — Obligation de gestion

CHAPITRE IV. — Organisation des pêcheurs.

Section 1. — Conseil supérieur de la pêche

Section 2. — Pêche de loisir

Section 3. — Pêche professionnelle

CHAPITRE V. — Droit de pêche

Section 1. — Droit de pêche de l'État

Section 2. — Droit de pêche des riverains

Section 3. — Droit de passage

CHAPITRE VI. — Conditions d'exercice du droit de pêche.

Section 1. — Dispositions générales

— Temps et heures d'interdiction

— Taille minimale des poissons

— Nombre de captures autorisées, conditions de capture

LIVRE II. — Protection de la nature

- Procédés et modes de pêche autorisés
- Procédés et modes de pêche prohibés
- Dispositions diverses
- Dispositions pénales
- Classement des cours d'eau, canaux et plans d'eau en deux catégories
- Section 2. — Autorisation exceptionnelles
- Section 3. — Estuaires
- Section 4. — Réserves et interdictions permanentes de pêche
- Section 5. — Commercialisation
- Section 6. — Dispositions particulières
- Réglementation de la pêche dans les eaux françaises du Lac Léman

CHAPITRE VII. — Recherche et constatations des infractions.

- Section 1. — Agents compétents
- Section 2. — Procès-verbaux
- Section 3. — Recherche des infractions
- Section 4. — Saisies
- Section 5. — Gardes-pêche particuliers

CHAPITRE VIII. — Transaction, poursuites et règles d'application des peines.

- Section 1. — Transaction
- Section 2. — Poursuites pénales
- Section 3. — Règles d'application des peines
- Section 4. — Action civile

CHAPITRE IX. — Dispositions d'application

LIVRE II. — Protection de la nature

TITRE IV. — Espaces naturels.

| | |
|---|--|
| CHAPITRE I^{er}. — Parcs nationaux | |
| Section 1. — Comité interministériel des parcs nationaux | |
| Section 2. — Création d'un parc national | |
| Section 3. — Aménagement et gestion des parcs nationaux | |
| Section 4. — Mise en valeur des zones périphériques | |
| Section 5. — Réserves intégrales | |
| Section 6. — Indemnités | |
| Section 7. — Dispositions diverses | |
| Section 8. — Dispositions pénales. | |
| — Peines | |
| — Constatation et poursuites | |
| CHAPITRE II. — Réserves naturelles. | |
| Section 1. — Réserves naturelles établies par décret | |
| Section 2. — Réserves naturelles volontaires | |
| Section 3. — Dispositions communes | |
| Section 4. — Dispositions pénales. | |
| — Peines | |
| — Constatation et poursuites | |
| CHAPITRE III. — Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. | |
| Section 1. — Dispositions générales | |
| Section 2. — Patrimoine du conservatoire | |
| Section 3. — Administration | |
| Section 4. — Dispositions financières | |
| CHAPITRE IV. — Parcs naturels régionaux | |
| Section 1. — Commission des parcs naturels régionaux | |
| Section 2. — Classement | |
| Section 3. — Gestion | |
| Section 4. — Dispositions transitoires | |

LIVRE II. — Protection de la nature**TITRE V. — Dispositions communes à la protection de la nature.****CHAPITRE I^{er}. — Conseil national de la protection de la nature**

Section 1. — Composition

Section 2. — Fonctionnement

Section 3. — Comité permanent

Section 4. — Experts

Section 5. — Secrétariat administratif

CHAPITRE II. — Associations ayant pour objet la protection de la nature et de l'environnement

Section 1. — Conditions d'obtention de l'agrément

Section 2. — Procédure d'agrément

Section 3. — Obligations de l'association agréée

TITRE VI. — Dispositions particulières aux départements d'outre-mer, à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et aux terres australes et antarctiques françaises.**CHAPITRE I^{er}. — Dispositions particulières aux départements d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon**

Section 1. — Territoire de chasse

Section 2. — Temps de chasse

CHAPITRE II. — Dispositions particulières aux terres australes et antarctiques françaises